



Barème des honoraires

Suivant Ordonnance n°86-1243 du 1^{er}/12/1986 et arrêté du 29 juin 1990

en vigueur à compter du 01/05/2025



Location

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6/07/1989, art. 5) :

- Entremise et négociation : 1.50% du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur.
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 €/m² à la charge du bailleur et du locataire.
- Etat des lieux : 3 €/m² à la charge du bailleur et du locataire.

Garage, aire de stationnement, locaux de droit commun :

- Honoraires à la charge du bailleur et du locataire : un mois de loyer hors charge.

Toutes modifications du bail entraîneront des frais de 3% du loyer annuel hors charges + TVA (20%)

Gestion

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6/07/1989, art. 5) :

- Gestion des loyers : encaissement des loyers, délivrance d'une quittance pour le locataire, révision annuelle du loyer, mise en œuvre des procédures de recouvrement de loyer.
- Etablissement d'un décompte mensuelle détaillé de gestion.
- Gestion des travaux : faire exécuter tous les menus travaux incombant au propriétaire et gérer, en collaboration avec ce dernier, les travaux plus importants.
- Gestion des sinistres : accompagnement de votre locataire pour la déclaration auprès des assurances, chiffrage des travaux de remise en état, assistance aux expertises...

Honoraires à la charge du bailleur : 7 % HT sur la totalité des encaissements soit 8.4 % T.T.C.

Document optionnel : Aide à la déclaration fiscale 60€ T.T.C.

Transaction

Ventes d'immeubles, de biens immobiliers, de droits immobiliers, à usage d'habitation ou mixte :

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire prévu au mandat.

- | | | | |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|----------|
| - De 0 à 49 999 € : | forfait de 4 000 € TTC | - De 200 000 € à 399 999 € : | 5,5% TTC |
| - De 50 000 € à 99 999 € : | 8 % TTC | - De 400 000 € à 799 999 € : | 4,5% TTC |
| - De 100 000 € à 199 999 € : | 6,5% TTC | - A partir de 800 000 € : | 4% TTC |